

# Le DMS-HP

*c'est quoi ?*

Accompagnement à la vie sociale

Accès au logement

Accès à l'emploi

Continuité des soins

Citoyenneté

## Dispositif Multi-Services Handicap Psychique

34, rue de la Vergne  
85000 La-Roche-Sur-Yon  
[DMS-HPsecretariat@adapei-aria.com](mailto:DMS-HPsecretariat@adapei-aria.com)  
Tél. 02 28 15 99 19

## Définition et mission

Le Dispositif départemental MultiServices a pour objectif de proposer et de **coordonner un parcours** adapté aux besoins des personnes présentant un handicap psychique sur l'ensemble du territoire de la Vendée.

Ce dispositif vise à permettre aux personnes qu'il accueille, de s'inscrire progressivement dans une **dynamique d'autonomie, d'insertion sociale**, voire de **projet professionnel** selon leurs capacités.

Ce dispositif médico-social fait suite au redéploiement et à la transformation de l'Etablissement de Soins de Réadaptation en Santé Mentale (ESRSM). Il répond à une volonté de continuer à œuvrer pour la création et la diffusion de **réponses originales et innovantes** permettant d'accompagner les personnes souffrant de troubles psychiques dans leur parcours de vie.

## Public accompagné

Ce dispositif s'adresse à des personnes adultes, (de 18 à 60 ans) relevant d'un **diagnostic médical de maladies ou troubles psychiques**, entraînant des difficultés sociales dans la vie quotidienne, mais suffisamment stabilisées pour permettre une réhabilitation psychosociale.

Leurs difficultés sont principalement repérables dans le cadre de l'insertion dans le logement et/ou dans l'insertion professionnelle.



## La composition

Ce Dispositif Multi Services Handicap Psychique (DMS-HP) propose 3 types d'accompagnements :

- Une Unité d'Hébergement Temporaire et Transitionnelle (UHTT) de **21 places**
- Une Unité Mobile de Soutiens Spécialisés (UMSS) de **55 places**
- Une Unité d'Insertion Professionnelle (UIP) de **55 places**

Cet ensemble de services médico-sociaux, d'une capacité de **131 places**, est destiné à proposer à chaque personne souffrant de troubles psychiques, **un accompagnement spécialisé et personnalisé** correspondant aux besoins évalués tout au long du parcours dans le dispositif.

Cet ensemble est coordonné par **une équipe d'appui et de coordination** pluridisciplinaire.



## L'équipe d'appui et de coordination

### Sa mission et sa composition

L'équipe d'appui est composée d'une équipe pluridisciplinaire dont la mission est de coordonner les parcours des usagers et de veiller à la cohérence de l'accompagnement dans le dispositif.

L'équipe pluridisciplinaire est composée de :

- Direction du DMS-HP**
- Assistant(e) de dispositif**
- Médecin psychiatre**
- Psychologue clinicien(ne)**
- Assistant(e) de service social**
- Infirmier(e) diplômé(e) d'Etat**

### La procédure d'accueil et de recueil de la demande

Le dispositif intervient sur sollicitation :

- **de la personne et/ou de la famille**
- **des services de psychiatrie**
- **des établissements ou services médico-sociaux**
- **du médecin généraliste**

Quelle que soit la nature de la demande, elle est étudiée par l'équipe d'appui.

- **Si la personne nécessite des soins** mais ne dispose pas encore d'un suivi psychiatrique, elle est orientée vers le réseau de soins spécialisés appropriés ou vers les dispositifs de droit commun.
- **Si la personne bénéficie d'un suivi**, sa situation fait l'objet d'une évaluation avec, à l'appui, un courrier de son psychiatre.

**Des entretiens individuels d'évaluation** avec le psychiatre, la psychologue, l'infirmier, l'assistante sociale sont réalisés.

Si besoin, au regard de la situation de la personne, l'équipe d'appui sera amenée à rencontrer l'équipe prescriptrice lors d'une **réunion de synthèse**.

L'équipe d'appui, au vu des différents éléments recueillis au cours de l'évaluation, propose une orientation vers une ou plusieurs unités du dispositif.

**Une visite** est programmée avec la personne.

Pour l'entrée dans le dispositif, l'équipe d'appui établit avec la personne **une demande de notification DMS-HP** et l'adresse à la MDPH.

La notification d'orientation MDPH permet à la personne d'être admise dans le dispositif.

**Un contrat d'accompagnement** (contrat de séjour ou Document Individuel de Prise en Charge (DIPC)) est alors signé avec la direction.



## L'UHTT

### L'Unité d'Hébergement Temporaire et Transitionnelle

La mission de l'UHTT repose sur 2 axes :

- Un axe « Insertion sociale »
- Un axe « Accompagnement à visée professionnelle »

Une équipe pluridisciplinaire composée d'un chef de service, secrétaire, médecin psychiatre, infirmiers, psychologue, animateurs, éducateurs, aides médico-psychologiques, surveillants de nuit, maître de maison, médiateur santé pair, accompagne la personne dans son projet personnalisé au sein de l'unité.

UHTT - 18, rue René Masson - 85200 Fontenay-le-Comte  
Téléphone : 02.51.69.07.49  
Email : uhtt@adapei-aria.com

## L'UMSS

### L'Unité Mobile de Soutiens Spécialisés

La mission de l'UMSS est d'accompagner la personne dans son environnement, dans une dynamique d'autonomie progressive en favorisant l'inclusion sociale par des interventions au niveau du logement et de l'intégration dans la cité.

Une équipe pluridisciplinaire, composée d'un chef de service, secrétaire, médecin psychiatre, infirmiers, psychologue, conseillère en économie sociale et familiale, éducateur sportif, animateur, éducateurs, aides médico-psychologiques, médiateurs santé-pair accompagne la personne dans son projet personnalisé au sein de l'unité.

UMSS - 55, rue Philippe Lebon - 85000 La Roche sur Yon  
Téléphone : 02.51.37.16.61  
Email : umss@adapei-aria.com

## L'UIP

### L'Unité d'évaluation, d'orientation et d'Insertion Professionnelle

La mission de l'UIP est de permettre à la personne d'élaborer un projet professionnel, et de faciliter ainsi son intégration en milieu protégé ou en milieu ordinaire en proposant un parcours gradué, avec des mises en situation adaptées à l'évolution du projet.

L'unité propose 3 modules d'accompagnement :

- Un module de découverte et d'adaptation
- Un module d'initiation préprofessionnelle avec 4 supports d'activités :
  - Activité **communication graphique**
  - Activité **bois/conditionnement**
  - Activité **horticulture, floriculture, entretiens des jardins**
  - Activité **blanchisserie/couture**
- Un module de mises en situation professionnelles

A la suite des 3 modules un suivi post-atelier permet d'assurer un suivi dans l'accompagnement

Une équipe pluridisciplinaire, composée d'un chef de service, secrétaire, médecin psychiatre, psychologue, ergothérapeute, encadrants techniques, chargés d'insertion, médiateurs santé-pair accompagne la personne dans son projet personnalisé au sein de l'unité.

UIP : 96, rue Philippe Lebon - 85000 La Roche sur Yon  
Téléphone : 02.51.47.88.08  
Email : uip.baziniere@adapei-aria.com

